



PROGRAMME FORESTIER DES PREMIÈRES NATIONS (PFPN)

**Informations
pour présenter une demande de
projet pour 2006-2007**

**IMPORTANT- LA DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UN PROJET EST
LE LUNDI 20 FÉVRIER 2006 À 23 H 59 M**

« **Guide d'admissibilité des projets 2006-2007** » : À consulter.

Ce document précise, entre autres, les objectifs du programme que votre projet doit rencontrer et présente des exemples d'activités qui sont ou non admissibles. Vous y trouverez aussi en annexe la liste des activités admissibles et des travaux sylvicoles que vous aurez à utiliser pour présenter votre demande de projet.

1) QUALITÉ DE VOTRE DEMANDE DE PROJET

Fournissez toutes les informations demandées sur chaque page. Ceci a une influence directe sur l'évaluation cotée de votre demande et sur les fonds alloués à votre projet.

2) PRÉSENTATION DE LA TOTALITÉ DE VOS ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Présentez toutes vos activités admissibles au PFPN même si vous ne demandez pas de financement spécifique à cette activité. Ainsi, nous pourrions tenir compte de l'effort réel en foresterie fait par votre communauté, ce qui se reflètera positivement sur l'évaluation de votre projet.

3) CONTRIBUTION MAXIMALE - RAPPEL

La contribution maximale du programme est de 50 % du coût total pour les activités de formation et de négociation et de 80 % pour toutes les autres activités.

4) DISPONIBILITÉ DU FORMULAIRE

Le formulaire «**Demande de projet 2006-2007**» du PFPN a quatre (4) pages et deux (2) annexes. Il est disponible par courrier électronique, en format EXCEL, ou, en format PDF, sur le site web: http://www.cfl.scf.mcan.gc.ca/CFL-LFC/nos_realisations/pfpn_f.html

Faites parvenir votre formulaire par :

Télécopieur :
(418) 648-2529

Courrier électronique :
marie.pothier@mcan.gc.ca

Poste :
SERVICE CANADIEN DES FORÊTS
Centre de foresterie des Laurentides
a/s Mme Marie Pothier
1055, du P.E.P.S, C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7



Code (1)	Titre des activités à réaliser	Coût total	Revenus d'autres sources	Demandé au PFPN (2)	Sem.pers.	
					Aut.	Non- aut.
	Travaux sylvicoles (reporter ici le total de la page 4)					
A	Sous-total					
B	+ Frais d'administration (7 % de A)					
C	Total des coûts (A + B)					

Signature de l'administrateur autochtone

Signature du responsable du projet

- (1) PFPN : La contribution maximale du programme est de 50 % du coût total pour les activités de formation et de négociation et de 80 % pour toutes les autres activités.
- (2) Consultez le *Guide d'admissibilité* pour plus d'informations.

Assurez-vous de joindre la feuille suivante pour chacune de vos activités

Important : veuillez remplir cette feuille pour chacune de vos activités

1	Code	Titre de l'activité : voir les listes (Annexes A et B) du "Guide d'admissibilité des projets".

2 Résumé de l'activité (entre 4 et 8 lignes de texte)

3 Description détaillée de l'activité (feuilles séparées)

Pour chaque activité, veuillez décrire sur une ou des feuille(s) additionnelle(s) :

L'objectif et les résultats attendus : de court à long terme, contrats, partenariat, développement visé, etc.

Les étapes détaillées de la réalisation de l'activité : actions, dates, personnels impliqués, consultations, etc.

Informations additionnelles à inclure : voir annexes A et B ci-jointes.

4 Emplois créés et salaires

Catégorie	Nb.	Nbre de sem-pers.		Salaires	
		Autoch.	Non-aut.	\$/sem.	Total (\$)
				Total	

Sem-pers. = nbre d'employés X nbre de semaines en emploi.
 Catégorie d'emploi : ex. : travailleur forestier, contremaître, technicien, ingénieur, etc.

5 Revenus et dépenses prévus

Dépenses	Montant (\$)	Revenus	Montant (\$)
Salaire		PFPN	
Avantages sociaux		Conseil de Bande	
Déplacements, repas, héberg.		Mandataire	
Équipements et matériel		MAINC	
Services professionnels		Contrat d'exécution	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
Total		Total	

PROGRAMME FORESTIER DES PREMIÈRES NATIONS

Demande de projet 2006-2007

TRAVAUX SYLVICOLES SUR RÉSERVE

Code	Description	Quantité ha/plants/km	Taux à l'unité (\$)	Dépenses totales (\$)	Provenance des fonds		Nbr sem-pers		No du/des blocs d'intervention	Dates exécution	
					PFPN	Autres sources	Autoch.	Non- Autoch.		De	À
TOTAL (à reporter en page 2 du sommaire de la demande de projet)											

IMPORTANT : Joindre une carte de localisation des travaux à une échelle appropriée.

Voir Annexe B pour informations additionnelles

Détails de la provenance des fonds d'autres sources

Fonds d'autres sources	Montants (\$)	Code des travaux
Communauté		
Mandataire		
MRNFP		
Autre		

ATTESTATION PROFESSIONNELLE

Je reconnais que ces travaux respectent les règles de l'art de la foresterie et sont basés sur un plan d'aménagement forestier.

Ingénieur forestier
(Nom et no de permis)

Signature

date

INFORMATIONS ADDITIONNELLES À INCLURE

POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Veillez décrire, en **1 ou 2 pages**, l'ensemble du contexte de développement forestier de la communauté et comment s'y inscrit le projet actuel que vous présentez au PFPN.

En somme, en développement forestier :

- D'où venez-vous (historique)?
- Où êtes-vous rendu?
- Où allez-vous?

FORMATION, COMMUNICATION ou TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <u>Clientèle visée</u> | membres de la Communauté, public en général, industrie forestière, etc.; |
| <input type="checkbox"/> <u>Personnel formé :</u> | travailleurs, stagiaires, contremaîtres, personnel clérical, aide-techniciens, techniciens, professionnels, etc.; |
| <input type="checkbox"/> <u>Type de formation :</u> | cours théoriques, formation pratique, colloques, ateliers; |
| <input type="checkbox"/> <u>Type de séminaire ou colloque :</u> | prévoyez, entre autres, deux assemblées générales du PFPN pour un représentant à Québec. |

FRAIS D'ADMINISTRATION

Une allocation maximale de 7 % est appliquée aux dépenses nettes du contrat. Ce montant sert à défrayer

- | | |
|-------------------------------|--|
| - espace de bureau | - comptabilité, tenue de livres et secrétariat |
| - téléphonie et télécopie | - équipements de bureau et papeterie |
| - utilisation d'un ordinateur | - frais bancaires |

Faire le calcul du 7 % seulement au "Sommaire de la demande de projet" en page 2.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES POUR LES TRAVAUX SYLVICOLES SUR RÉSERVE

Attention :

Annexez les cartes avec l'échelle appropriée de la localisation de chaque activité ainsi que les zones sensibles potentielles afin d'effectuer l'étude d'impact environnemental.

Veillez spécifier sur des feuilles additionnelles, pour chaque activité sylvicole :

- Code et titre de l'activité sylvicole selon la " Liste des codes et taux des travaux sylvicoles" de l'Annexe B du " **Guide d'admissibilité des projets**".
- Appellation du peuplement forestier et la superficie des travaux (ou quantité).
- Numéros de blocs d'intervention.
- Description de la nature de la prescription sylvicole (objectif, techniques, équipements)

Notez : La prescription doit au moins respecter les normes forestières généralement reconnues au Québec. Cependant, vous pouvez suggérer des prescriptions modifiées ou novatrices qui vont au-delà de ces normes en regard du respect de l'écosystème forestier et des valeurs traditionnelles autochtones. Vous pourrez en discuter avec votre conseiller forestier du SCF.

SERVICES TECHNIQUES EN FORESTERIE

- Encadrement des travaux sylvicoles : noms et fonctions du personnel technique (aide-techniciens, techniciens et ingénieurs forestiers);
- Plan d'aménagement forestier : consultez le " Processus d'élaboration d'un plan d'aménagement intégré des ressources" du Service canadien des forêts pour l'approche suggérée.